

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : 9h00 à 12h.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Vie associative - Animation
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie (voirie - urbanisme - embellissement)
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse et relations avec l'école
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et de la communication
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

Le site internet de la commune se modernise !

● Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Après près de 20 ans de bons et loyaux services, le site internet a été totalement repensé afin de répondre aux nouveaux usages du web.

La navigation y est simplifiée afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE ...

● Internet est un média essentiel pour une collectivité. Après le lancement de l'application mobile Intramuros et du panneau numérique en 2023, un nouveau site internet plus dynamique est mis en ligne. Convivial et facile à naviguer, il offre

un contenu complet pour mieux refléter le dynamisme de la commune.

... ET POUR SATISFAIRE LES BESOINS DES SAINT-THONANAIS

● Le site internet offre un accès direct aux informations les plus plébiscitées et aux démarches administratives, grâce à des liens rapides et un partenariat avec « service-public.fr ».

Il propose de nouvelles fonctionnalités pour un confort de navigation optimal : une version "liseuse" des publications municipales, des outils d'accessibilité et une adaptation en fonction du support sur lequel il est consulté (ordinateur, tablette, smartphone...).

... ET FACILITER LE CONTACT

Ce nouveau site internet a été pensé comme un outil vivant permettant de répondre aux demandes des Saint-Thonanaïs :

- ▶ un annuaire détaillé permet d'entrer en contact avec les différents acteurs du territoire ;
- ▶ une carte interactive aide à repérer directement les infrastructures de la commune ;
- ▶ les associations ont la possibilité de soumettre leurs manifestations ;
- ▶ vous avez la possibilité de recevoir le Mouez par email. Inscrivez-vous !



Découvrez le **nouveau site internet** !



UNE PAGE D'ACCUEIL INTUITIVE ET CONVIVIALE

La page d'accueil donne le ton du nouveau site avec un graphisme coloré et une structure entièrement repensée pour faciliter l'accès à l'information :

- ▶ une barre de navigation aux rubriques clairement identifiables et un moteur de recherche pour faciliter l'accès aux contenus
- ▶ des accès rapides vers les fonctionnalités les plus demandées : portail familles, location de salles, urbanisme ...
- ▶ la mise à la une d'actualités
- ▶ un agenda des événements

UNE SUGGESTION ?

Si vous constatez une erreur, un dysfonctionnement ou que vous souhaitez simplement nous proposer une suggestion, n'hésitez pas à nous en faire part !

Permis de construire

Demandé et accordé :

- Le Clos Rupont, construction d'une maison d'habitation.

Service environnement

ORDURES MENAGERES

- Les lundis 6 et 20 octobre.

EMBALLAGES ET PAPIER

- Les lundis 13 et 27 octobre.

Déchetterie

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 19 h.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Ecole Sainte-Anne



- L'école Sainte-Anne recrute un service civique, à destination de jeunes de 18 à 25 ans, pour l'année scolaire 2025 - 2026.

Le volontaire animera des ateliers, assistera les enseignants, se situera en médiateur auprès des enfants...

Poste à pourvoir au 1er octobre pour une durée de 8 mois.

Candidature par email.

- **Informations et contact :**
Matthieu Cartaut, directeur,
ste-anne.st-thonan@orange.fr
02 98 40 13 66

Directeur de publication : Marc Jézéquel.
Ont collaboré à ce numéro :
Sylvie Marchaland.
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

Information sur les travaux au centre-bourg

- Les travaux de réaménagement de la RD25 et de la Place Saint-Nicolas arrivent à leur terme. Il reste encore quelques finitions à réaliser : pose de signalétique routière, marquage au sol ainsi que les plantations des végétaux.

Des ouvriers interviennent toujours sur la zone.

Pour la sécurité de tous, nous vous invitons à rester attentifs et à circuler avec prudence sur la zone du chantier.

« Journée citoyenne »



- Le mercredi 22 octobre aura lieu la 6e édition de la « Journée Citoyenne ».

Nous faisons appel aux bénévoles.

Comme précédemment, la journée citoyenne se concentrera sur le nettoyage du cimetière, en préparation de la Toussaint.

**Rendez-vous près de l'église,
le mercredi 22 octobre à partir de 14 h.**

Merci de vous munir de quelques outils de jardinage.

Enquête publique SCoT du Pays de Brest

- Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est proposé pour la période 2026-2046.

- Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités, foncier... découvrez les futures règles d'aménagement du territoire et faites connaître votre avis lors de l'enquête publique qui se déroulera du **9 septembre (14 h) au 13 octobre 2025 (17 h)**.

- L'ensemble des documents seront consultables à ces dates sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6395>, aux sièges des intercommunalités de Brest métropole, du Pays de Landerneau-Daoulas, du Pays d'Iroise, du Pays des Abers, de Lesneven-Côte des Légendes, de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime et de Pleyben-Châteaulin-Porzay, ainsi qu'au Pôle métropolitain du Pays de Brest, à leurs jours et horaires habituels d'ouverture.

PERMANENCES À LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Mercredi 8 octobre de 14 h à 17 h.

- **Maison des Services Publics - 59 rue de Brest - LANDERNEAU.**

Café des aidants

- Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », gratuit et sans inscription, chaque mois autour d'un thème :

« **Le répit en pratique, c'est quoi ?** »

Jeudi 2

De 14 h à 16 h

Bar Lounge
« Two the Moon »
Landerneau

Vendredi 10

De 14 h à 16 h

Bar-épicerie
« Les Orties »
Le Tréhou

Vendredi 17

De 14 h à 16 h

Café - pub « Le Paul
Art's »
Daoulas

- **Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh**

- Comment s'inscrire ? Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de loisirs sans hébergement

● Programme du mois d'octobre :

- Mercredi 1er : Peinture tissée • Poursuite de Super Banane
- Mercredi 8 : Journée « Propre pour me protéger »
- Mercredi 15 : Dino découpé • Dr Maboule

● Programme vacances de la Toussaint :

- Lundi 20 : Crépuscule de terreur • Loup Garou
- Mardi 21 : Guirlande de Casper • Saucisses Momies
- Mercredi 22 : Chaudron enfumé • Promenade de sorcière
- Jeudi 23 : Momie vivante • Tête de Jack
- Vendredi 24 : Bouh ! • Monstre Splash
- Lundi 27 : Carte à Bouh ! • Sauvons la princesse
- Mardi 28 : Lueur de fantôme • Bataille de sorciers
- Mercredi 29 : Les défis d'Halloween • Après-midi de la terreur
- Jeudi 30 : Anatomie d'un squelette • Tête de Troll
- Vendredi 31 : Boîte à bonbons • Boom d'Halloween



Relais Petite Enfance « Vallée de l'Elorn »

- Le Relais Petite Enfance est accessible à tous, gratuitement, permet aux familles d'obtenir des informations sur le rôle du parent-employeur ou sur des questions liées à l'accompagnement du jeune enfant.

Ouvert du lundi au vendredi à partir de 9 h

06 79 78 75 70 - rpe.vdle@epal.asso.fr - 51, rue de la mairie à Plouédern.

- Le Relais Petite Enfance invite les parents, assistants maternels et futurs professionnels au spectacle de Mr Charly :

« Nounou un jour » 1h30 de rire, de joie, d'émotions...

Mardi 7 Octobre à 20h00 à la salle polyvalente de Saint-Divy.

Bibliothèque

- Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h

(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture

- uniquement nos livres, pas de dons. Merci).

- Activités du mois d'octobre :

- **Vendredi 3 octobre** à 10 h 30 : animation « Bébés Lecteurs ».

Vous pouvez également vous inscrire tout au long de l'année.

La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

▶ Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr

▶ Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

Vie paroissiale

- Messe du mois d'octobre :

- **Dimanche 19** Messe à 10h30 à l'église de Saint-Thonan.
Messe des peuples à 10h30 à St-Houardon, Landerneau.

- **Samedi 1^{er} novembre (Toussaint)** Messe à 10h30 à La Forest-Landerneau.
Célébration pour les défunts à 14 h 30 à Saint-Divy.

Mariages

- Flavie PREVOST et Marc LE MOELLIC.
- Carole ROMANIA et Sébastien NEIBECKER.

Naissances

- Maylon ABRY, né le 6 juin à Brest.



SERVICES DE SANTE

Médecine générale

Docteur COLINAS

89, Kerilis Bras • 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER

75, Rue de Pen ar Quinquis • 09 83 29 39 08

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.



Toute l'actualité de la commune dans votre poche avec Intramuros !

- L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play.

Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ».

Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune.

Belle découverte !



Dates à retenir

- ★ Vendredi 3 octobre à 10h30 : « animation « Bébés Lecteurs » à la Bibliothèque.
- ★ Vendredi 17 octobre à partir de 20h : « Zumba Queen Party », à la salle Énoiseis, organisé par Sainthonik.
- ★ Mercredi 22 octobre : « Journée citoyenne ». Rendez-vous à 14h pour le nettoyage du cimetière.
- ★ Jeudi 31 octobre de 18h à 21h30 : « Bal des Petits Sorcières » à la salle polyvalente, organisé par «Saintthoanim'».

Annonces

- ★ Assistante maternelle agréée disponible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 00 à 17 h 30 dès le mois d'octobre.
Contact : 06.89.87.81.87.
- ★ Virginie, 46 ans, ancienne aide-soignante, propose ses services d'aide à domicile (tout public) : ménage, courses, accompagnement à des rendez-vous, garde d'enfants en périscolaire, surveillance de personnes âgées... Paiement en chèque CESU.
Contact : 06.86.30.00.87.
- ★ Donne chatons âgés de 2 mois.
Contact : 02.98.40.14.68.

Comité d'animation des 4 clochers



- Le Comité d'animation des 4 clochers organise des manifestations pour le Téléthon et d'autres collectes à but caritatif. Suite au Covid 19, et des problèmes de santé au sein de l'équipe, les activités ont cessé. Nous recherchons des personnes motivées pour reprendre l'association. Sans de nouvelles forces vives, la dissolution sera inévitable.

Mercredi 15 octobre à 18h
Assemblée Générale
Salle des Genêts à SAINT-DIVY

Nous vous remercions pour votre fidèle participation lors des manifestations organisées depuis de nombreuses années pour le TELETHON.

► **Contact : Patricia TERROM au 06.64.34.79.33.**

Sainthonik

Sainthonik
SAINTHONICHONS NOUS!
Informations : sainthonik@gmail.com

ZUMBA QUEEN PARTY
VENDREDI 17 OCTOBRE

Salle ENOSEIS SAINT-THONAN
Entrée 5 € min
Dons à volonté !

Dress code : ROSE évidemment !

20h-20h30 : Kidstonik (enfants)
20h30-22h: ZUMBA (pour tous)

Les recettes et dons seront reversés à des associations de prévention et de lutte contre le cancer du sein

Sainthoanim'

Saintthoanim' organise

LE BAL DES PETITS SORCIERS

LE 31 OCT. 2025

CONCOURS DE DESSIN (3 CATÉGORIES)
CONCOURS DE DEGUISEMENT (FILLE-GARÇON)

2€

DE 18H À 21H30 A LA SALLE POLYVALENTE

LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Mignoured Solidarité Rwanda

- L'association Mignoured Solidarité Rwanda organise son traditionnel **Repas Africain** **Dimanche 9 Novembre** à partir de 12 h à la salle polyvalente de Bourg-Blanc. **Repas à emporter à partir de 11h30**
Salle polyvalente de Bourg-Blanc et Saint-Thonan
- Menu :** Nems - Poulet coco avec riz - Flan • **Tarif :** 14 € (adulte), 7 € (enfant)
- Réservations avant le 28 Octobre 2025** en contactant :
- Janette HUON : 02 98 40 13 82
 - Nicole ROUÉ : 02 98 40 13 96
 - Noëlle JACOPIN : 06 61 57 67 44
 - Annie IYAMUREMYE : 07 64 81 67 98

Génération mouvement club Saint-Nicolas



- Les activités informatiques et généalogie ont repris en septembre.

- **Au programme du mois d'octobre :**
 - **Jedi 2 octobre** Repas du club, Kig ha farz à la salle polyvalente.
 - **Jedi 9 octobre** Interclubs (dominos et pétanque) à Plouédern.
 - **Mercredi 22 octobre** Finale du jeu « Le Savez-vous ? » au Tréhou.
 - **Jedi 23 octobre** Interclubs (dominos et pétanque) à Pencran.
 - **Mercredi 29 octobre** Réunion du Conseil d'Administration du Club.
- **Au programme du mois de Novembre :**
 - **Jedi 6 novembre** Interclubs (dominos et pétanque) à Guipavas.
 - **Vendredi 7 novembre** Repas spectacle à Saint-Renan.



En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.
Les annonces pour le bulletin du mois de novembre sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 octobre 2025**.

Hausse de la taxe foncière

On vous explique

● La taxe foncière fait partie des **impôts locaux** qui sont perçus une fois par an par les collectivités territoriales.

Qui ?

La taxe foncière concerne tout propriétaire d'un **bien immobilier bâti ou non bâti** (logement, local d'activité, terrain).

Quoi ?

Elle est établie à partir d'une **valeur locative**. Elle est souvent accompagnée de taxes assimilées aux impôts locaux comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Quand ?

C'est la situation au **1er janvier** qui est prise en compte. La taxe foncière est donc due intégralement par celui qui est propriétaire au 1er janvier de l'année.

COMMENT EST CALCULEE LA TAXE FONCIERE ?

La taxe foncière est calculée sur la base de la **valeur locative** cadastrale de vos biens immobiliers, réduite d'un abattement de 50%. Cette base d'imposition est revalorisée chaque année par application d'un coefficient forfaitaire établi en fonction de l'évolution sur 1 an de l'indice des prix à la consommation. Ce coefficient est défini par les services de l'état.

Plus l'inflation augmente, plus le coefficient de revalorisation est important. Or les prix ont progressé de 1,7 % entre novembre 2023 et novembre 2024, entraînant une hausse équivalente des valeurs locatives au 1er janvier 2025.

Cette revalorisation des bases d'imposition, applicable **au niveau national**, va mécaniquement entraîner une hausse équivalente de votre taxe foncière.

● Conformément à la loi, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Après 6 années de stabilité, ces taux ont été ajustés pour l'année 2025, compte tenu, sur ces 3 dernières années, de l'augmentation des coûts de l'énergie, des revalorisations successives du point d'indice des fonctionnaires et de la stagnation des dotations de l'Etat. Les nouveaux taux sont de 36 % pour les propriétés bâties et de 45 % pour les propriétés non bâties.

QUE FINANCE LA TAXE FONCIÈRE ?

COMMUNE ET INTERCOMMUNALITE

- Actions solidaires et sociales
- Entretien de la voirie
- Espace verts
- Ordures ménagères
- Equipements collectifs et sportifs
- ...

CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Charges de fonctionnement
- Protection de l'enfance
- Autonomie des personnes âgées
- Insertion sociale et professionnelle
- ...

FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Dépenses de personnel
- Développement forestier

TAUX 2024

Valeur locative nette
Ex. 2000 €

Taux voté par la commune (32,68%)	X	Taux voté par la CAPLD (0,30%)
Cotisation communale 653,60€	=	Cotisation CAPLD 6€
Taxes diverses / ordures ménagères (7,69%) 153,30€	+	Frais de gestion de l'état (3%) 60€

Taxe foncière nette = 872,90 €

TAUX 2025

Valeur locative nette
Ex. 2034 €

Taux voté par la commune (36%)	X	Taux voté par la CAPLD (0,30%)
Cotisation communale 732,24€	=	Cotisation CAPLD 6,10€
Taxes diverses / ordures ménagères (7,69%) 156,41€	+	Frais de gestion de l'état (3%) 61,02€

Taxe foncière nette = 955,77€